Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 033-213303399-20260909-2026_72-DE

PRIGNAC ET MARCAMPS

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mercredi 9 septembre 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Laury Lefèvre, Maire.

Date de convocation : 4 septembre 2026

Etaient présents : Laury Lefèvre, Myriam Robitaillié, Corine Levreaud, Elisabeth Bonachera, Samantha Dorignac, Cyril Grisvard, Guillaume Védrenne, Sabine Raymond, Hervé Bertrand, Paula Teixeira Bernardo, Xavier Lacave, Henri Such, Hughes Floury part à 19 h 53 et ne participe pas au vote

Étaient absents excusés :
Patricia LAURIOL, Claude MIGNER

Pouvoirs :
Patricia LAURIOL donne pouvoir à Myriam ROBITAILLIE
Claude MIGNER donne pouvoir à Laury LEFEVRE
Hugues FLOURY donne pouvoir à Guillaume VEDRENNE

Délibération n°202672 – Projet PADEL

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de mise en œuvre d'un terrain de PADEL extérieur.
Ce terrain de PADEL full panoramique avec un système d'éclairage intégré possède une structure galvanisée à chaud, une finition thermolaquée et des panneaux en verre de 12 mm d'épaisseur. Les dimensions sont 20 mètres en longueur et 10 mètres en largeur.
Au vu du tarif proposé, ce terrain représente une opportunité pour la commune suite à une commande non honorée pour le fournisseur.

Le prestataire est la société SPORT EQUIPEMENT basée à Périssac et le devis s'élève à 22200 euros hors taxes soit un TTC de 26640 euros.

Monsieur Le Maire souhaite faire une étude acoustique au préalable qui validera ou non la réalisation de ce projet.

Pour : 15 Abstention : Contre :

Fait et délibéré, le 9 septembre 2026

La secrétaire de séance
Myriam ROBITAILLIE

Le Maire,
Laury LEFEVRE

MAIRIE de PRIGNAC ET MARCAMPS * GIRONDE *